

2.1.7 LEXBASE PREMIUM

La visualisation de données décrit tout effort visant à aider à comprendre la signification des données en plaçant celles-ci dans un contexte visuel. Lexbase propose d'associer à l'ensemble de ses sources une page de visualisation des données qui permettra de faire ressortir et d'identifier une contextualisation, des corrélations, des tendances, des outils fonctionnels, qui risquaient de passer inaperçus au sein de données textuelles.

Toutes les interactions relatives à une source sont visibles dans une nouvelle page de présentation des données associées à cette décision (notamment les liens-revues, les liens bases, la chaîne du contentieux...).



FONDEMENTS LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Sur chaque décision de jurisprudence, Lexbase propose de retrouver en un clic les fondements législatifs et réglementaires, pour visualiser les articles de code ou la législation cités, accéder à leur *versionning* dans le temps, ainsi qu'aux articles de revue et aux études encyclopédiques qui les commentent.

Lexbase Premium permet de retrouver, également, toutes les décisions rendues sur le ou les mêmes fondements législatifs ou réglementaires.



LIENS REVUES

Sur chaque source, Lexbase propose de retrouver en un clic les articles de revue qui la commentent. Cette fonctionnalité permet ainsi de contextualiser et d'interpréter rapidement toutes les sources essentielles à l'étude d'un thème.



LIENS ENCYCLOPÉDIES

Sur chaque source, Lexbase propose de retrouver en un clic les études encyclopédiques qui la référencent et la commentent. Cette fonctionnalité permet ainsi de contextualiser et d'interpréter rapidement toutes les sources essentielles à l'étude d'un thème.



SUIVI DES DÉCISIONS DANS LA CHAÎNE DU CONTENTIEUX

Pour l'ensemble des décisions de jurisprudence, Lexbase propose une fonctionnalité inédite : **la possibilité de prendre connaissance en un clic, de l'ensemble d'une affaire.**

Idéalement, on pourra avoir une vision à 360° d'une affaire, depuis la première instance jusqu'à la juridiction suprême, ce qui est le cas le plus commun, jusqu'à son épuisement, et quel que soit le parcours ou les voies de recours empruntées par les parties (renvoi après cassation, QPC, passage par le tribunal des conflits, recours devant une juridiction supranationale, etc.).

Les liens seront actifs vers les décisions que Lexbase a en base (parmi plus de 4 millions de décisions françaises et européennes), premières instances comprises.



THÉMATISATION DE LA JURISPRUDENCE

Lexbase thématise son fond jurisprudentiel pour identifier rapidement les notions juridiques ou les caractéristiques factuelles de la décision. On peut retrouver, en un clic, les décisions sur le même thème, rendues dans le même sens ou dans le sens contraire.